



# Rien ne va plus!

## Faites vos luttes !

### GRAND MEETING DE RENTREE DE LA CGT

**Jeudi 20 Septembre 2007 de 14h 00 à 16h 00**

**Place Henry Frenay, 75012 Paris – Métro Gare de Lyon**

**Le matin, dès 9h 00, Assemblée Générale des militants de la CGT**

**A la Bourse du Travail – 3 rue du Château d'Eau – 75010 Paris**

La note est salée en cette rentrée pour les franciliennes et franciliens. Salaires, protection sociale, prix à la consommation comme on dit :

**« rien ne va plus »  
Tout augmente sauf les salaires !**

Les prix de nombreux produits alimentaires ont augmenté de façon sensible (produits laitiers + 7 à 10 %, produits à base de céréales + 7 à 10 %, les œufs + 5 à 10 %, les volailles + 14 %, tout comme ceux de l'électricité, du gaz, du carburant, des fournitures scolaires, des transports (+ 1,8 %), des loyers, etc...

Faut-il rappeler qu'un ménage sur deux en Ile de France n'a pas pu s'offrir de vacances.

**Pouvoir d'achat, emploi, formation professionnelle, santé, transports, retraite : les moyens existent pour répondre aux besoins !!**

#### LA PREUVE :

Les exonérations des cotisations sociales pour les patrons s'élève à 25 milliards d'euros aujourd'hui (3 milliards en 1993).

Ces allègements de cotisations pourraient financer plus de 4 millions d'emplois stables de salariés au SMIC, alors que, selon les études, ces 25 milliards d'euros n'ont créé que 300 000 à 400 000 emplois (majorité en précarité).

Ce dispositif d'allègements de cotisations de salaires (jusqu'à 1,6 SMIC soit 2048 € brut) encourage le patronat à une politique de bas salaires qui tire vers le bas l'ensemble des grilles des rémunérations : 40% des

salariés touchent moins de 1,33 SMIC par mois soit 1702 €, aujourd'hui.

#### En 2005 :

les entreprises du CAC 40 ont réalisé 80 milliards d'euros de profits (+22% sur 2004).

24 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires.

#### En 2006 :

La barre des 80 milliards d'euros a été dépassée !

***Raison de plus pour revendiquer une hausse du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés.***

#### **La CGT propose :**

- Le droit à l'emploi : en l'assurant par l'instauration de la sécurité sociale professionnelle tout au long de sa vie
- Le droit à une carrière. Tout salarié devrait avoir au moins doublé, son salaire d'entrée dans la vie active, lors de son départ à l'âge de la retraite
- Le droit à la formation continue : au moins 10% du temps de travail tout au long de sa vie professionnelle pour se former ;
- En cas de fermeture d'entreprise ou de suppression d'emploi : maintien du contrat de travail;

- Le droit à la vie privée de toutes et tous les salariés par la maîtrise, en autre, de leurs horaires de travail ;
- Le droit à la protection sociale, à la santé pour tous,
- Le droit à la retraite, dès 60 ans avec une pension au moins égale à 75 % de la rémunération et au minimum le SMIC
- Droit à la démocratie sociale pour tous ...
- L'augmentation des salaires, avec un salaire minimum de 1 500 euros point de départ de toute grille de salaire ou traitement.
- La reconnaissance de la qualification du ou de la salarié (e) qui doit être reconnue et rémunérée

TVA sociale ...), les droits à la retraite (allongement des durées de cotisations), les nombreuses suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, les mesures prises par le gouvernement ne répondent pas aux attentes sociales qui s'expriment !

Ainsi la loi de 28 juillet concernant la fiscalité constitue un cadeau sans précédent pour les plus riches ; Le bouclier fiscal est un vrai scandale. Le tableau ci-dessous montre qu'il est fait sur mesure pour 1 000 contribuables qui vont empocher 250 000 euros en moyenne.

Cette loi représente un recul de la notion même de l'impôt comme fondement de la solidarité nationale

### DES MESURES GOUVERNEMENTALES QUI NE REPONDENT PAS AUX BESOINS

Dans ce contexte, les premières lois ou mesures mises en œuvre par le gouvernement montrent que leurs choix ne sont pas faits en faveur des salariés.

Les mesures concernant la fiscalité, le Code du travail, la perspective de l'instauration d'un contrat unique de travail, les heures supplémentaires, le droit de grève, le financement de la Sécurité sociale (franchises médicales,

Patrimoine	Nombre de bénéficiaires	Montant de restitution
Moins de 150 000 €	201 000	649€
Supérieur à 15,5 millions d'€	1 000	251 000€

## **Se syndiquer, c'est donner plus de poids à votre intervention.**

A la Ville de Paris, le poids du syndicat a permis :

- **D'améliorer la réforme initiale de la catégorie C.**
- **D'obtenir la mise en place pour l'avancement au 01/01/2007 et pour la réforme au 01/08/2007.**
- **La tenue des CAP en octobre 2007.**
- **La participation de l'employeur à la cotisation Mutuelle.**
- **La prime de déménagement et d'installation pour les originaires des DOM-TOM.**

### **Pourquoi pas vous**

**Le syndicat, sa force c'est d'être plus nombreux pour réfléchir et pour agir !  
Alors comme vos collègues, rejoignez la CGT, adhérez**

## **PLUS NOMBREUX PLUS FORTS PLUS GRANDS LES SUCCES**

**L'Union Syndicale CGT de la Ville de Paris vous appelle à participer massivement au rendez-vous des luttes des salariés qui se tiendra à Paris, près de la gare de Lyon. Ce moment de rencontre permettra une expression revendicative forte dans cette période de rentrée.**

### ***Bulletin d'Adhésion***

Nom.....Prénom.....

Service.....Grade.....

Adresse personnelle .....

.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens ☐ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10<sup>ème</sup> ☎01.44.52.77.05 - Fax . 01.44.52.77.29 IJ - le 30 août 2007